

NOTRE ÉVÊQUE
S'ADRESSE À
NOUS

Un conseil diocésain du Peuple de Dieu pour aider à poursuivre la mission

Mot d'accueil de l'évêque aux membres du conseil diocésain du Peuple de Dieu (CDPD), le 16 mars 2024.



« Merci pour votre présence. Je mesure qu'elle nécessite pour vous des choix à opérer dans une vie chargée en occupations et engagements. Si vous nous avez rejoints ce matin pour une journée de travail, c'est bien parce que vous mesurez l'enjeu important de votre participation à la démarche engagée par le conseil diocésain du Peuple de Dieu (CDPD).

Comme je vous l'exprimais lors de notre dernière rencontre, le CDPD n'est pas une simple chambre d'enregistrement des décisions et orientations arrêtées par l'évêque aidé de ses divers conseils. Depuis l'impulsion donnée par le pape François pour vivre une Église synodale à tous les niveaux, nous avons la responsabilité de dessiner ensemble les formes de notre Église envoyée en mission sur ce territoire de l'agglomération havraise et du pays de Caux.

Notre travail se situe dans la perspective de la célébration du 50^e anniversaire de la fondation du diocèse. Nous célébrons cet anniversaire le samedi 12 oc-

tobre prochain, faisant mémoire des Actes de l'Église au Havre parmi la population de ce territoire. Il ne peut s'agir de vivre un moment de commémoration nostalgique, mais de rendre grâce pour tous ceux et celles qui, sous la conduite de vos deux évêques, Mgrs Michel Saudreau et Michel Guyard, ont été les pionniers de l'édification d'une Église diocésaine. Le choix pour Rome d'ériger ce territoire en diocèse n'a pas été posé à partir de données statistiques ou arithmétiques, mais il le fut résolument pour faire exister une Église locale bien en phase avec les réalités humaines et sociales des populations de l'agglomération havraise avec une dominante portuaire et industrielle et du pays de Caux avec une dominante rurale et agricole.

RENDRE GRÂCE AU SEIGNEUR

Célébrer les 50 ans de notre diocèse, c'est rendre grâce au Seigneur pour tout l'investissement consenti par les laïcs, les diacres, les consacrés et les prêtres pour

donner forme à une vie ecclésiale ajustée à ces réalités humaines qui gardent toujours leurs spécificités nécessitant une pastorale ajustée. C'est à nous qu'il revient aujourd'hui de poursuivre le chemin vers l'avenir, et de le faire ensemble, étant **« ancrés dans l'espérance »**!

Notre Église diocésaine, en communion avec toutes les Églises et sous la conduite du pape François, successeur de Pierre, s'éprouve aujourd'hui comme hier, envoyée par le Christ lui-même : *« Allez! De toutes les nations faites des disciples: baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde »* (Matthieu 28, 19-20).

ENTRETIEN L'ÉLAN MISSIONNAIRE

Nos efforts pour faire vivre des communautés d'Église ne doivent jamais oublier cet objectif fixé par le Christ lui-même : faire exister une Église en vue de faire des disciples de Jésus parmi la population de ce territoire. Le nombre important de catéchumènes requiert nos communautés pour qu'elles soient à la hauteur pour intégrer ces nouveaux venus à la foi chrétienne. Cela réclame bien davantage que l'entretien d'un fonctionnement institutionnel ronronnant, lié parfois au syndrome du « on a toujours fait comme ça! ». Le pape François nous met en garde à l'égard d'une telle posture qui nous bloque dans l'élan missionnaire.

Notre travail en CDPD doit permettre à notre Église diocèse de rester fidèle, comme elle l'a été depuis cin-

quante ans, à la mission reçue du Christ par un double mouvement : la conversion spirituelle et la nécessaire réforme des structures et pratiques pastorales. Jamais l'une sans l'autre, sinon nous courons le risque d'une spiritualisation excessive et impuissante, ou bien l'enfermement dans une technicité rigide. Nous convertir en nous souvenant que toute vie de disciple du Christ et des communautés d'Église, s'enracine dans l'écoute de la Parole de Dieu et la participation à l'eucharistie. Mais aussi oser réformer ce qui doit l'être pour sortir de ce qui est figé dans nos fonctionnements ecclésiaux pour s'ajuster aux évolutions sociales et culturelles, et permettre ainsi à ceux et celles vers qui nous sommes envoyés, de devenir disciples de Jésus.

Conversion et réforme permettent d'éviter le double piège de la spiritualisation outrancière et de la technocratie ecclésiale qui fige les initiatives missionnaires. Voilà l'enjeu de la démarche synodale que le pape François relance, dans la ligne du concile Vatican II.

Le CDPD poursuit aujourd'hui son travail au service de notre Église diocésaine afin qu'elle poursuive sa mission d'annoncer l'Évangile de façon pertinente et de « faire des disciples ». Nous voulons le vivre, ancrés dans l'espérance renouvelée par la perspective de la célébration de 50 ans de notre diocèse. Sans oublier que nous coopérons avec l'Esprit saint car c'est bien Lui qui donne forme et guide notre Église sur les chemins d'une fidélité missionnaire, inventive et audacieuse. »

JEAN-LUC BRUNIN,
ÉVÊQUE DU HAVRE,
LE 16 MARS 2024